



No de résolution  
ou annotation

176-21

8. Période de questions

Aucune.

9. Levée de l'assemblée

Proposée par Nancy Malenfant à 21 : 54 heures.

Maire :

Sec.-trés. :

Mercredi, le 1<sup>er</sup> décembre 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2021 à 19 :00 heures au 146, route 195, Lac-Humqui, sous la présidence de Monsieur le maire Gino Canuel et des conseillers : Caroline Dumont, Diane Soucy, Karine Dechamplain et Normand Henley.

Est absent le conseiller Marc Michaud.

Tous formant quorum, *ainsi que Maryline Pronovost, secrétaire-trésorière.*

Aucun citoyen n'est présent.

La séance du conseil est tenue en présentiel dans la salle à manger du Centre multifonctionnel et les tables sont aménagées de manière qu'il y ait la distance recommandée entre les membres du conseil afin de se conformer aux exigences gouvernementales et les mesures d'hygiène sont respectées pour protéger la population du virus Covid 19 et de ses variants.

1. Acceptation de l'ordre du jour

177-21

Proposé par Caroline Dumont, appuyé par Normand Henley, d'accepter l'ordre du jour.

2. Achat de camion

Considérant que le camion Ford Super Duty F-550 DRW 2021 équipé d'un équipement à neige est maintenant disponible;

178-21

En conséquence, il est proposé par Caroline Dumont. appuyé par Normand Henley, et résolu :

- D'autoriser la dépense de 93 060.76\$
- D'autoriser le maire Gino Canuel et la directrice générale Maryline Pronovost à signer les documents nécessaires à la transaction avec Automobile Villeneuve Amqui inc.

3. Chemin de la Pointe – arpentage – suivi du dossier

Considérant que le terrain du chemin de la Pointe avait été donné au départ par M. Robert Saint-Gelais le 16 mars 2011;

Considérant que depuis M. Saint-Gelais et sa femme Mme Ghislaine Rioux sont tous deux décédés et que ce terrain est désormais au nom des héritiers Mme Suzie Saint-Gelais et M. Bertin Saint-Gelais;

Considérant que la municipalité n'a pas conclue d'entente avec les propriétaires du lot 4 452 547;

Considérant que le chemin de La Pointe doit être transféré au nom de la municipalité;

179-21

En conséquence, il est proposé par Nancy Malenfant, appuyé par Karine Dechamplain, et résolu d'autoriser les Arpenteurs Bernard & Gaudreault à préparer le plan d'arpentage pour le terrain du Chemin de la Pointe tel que prévu lors de la cession de terrain.



No de résolution  
ou annotation

180-21

4. Cercle des Fermières – programme PNHA – demande de soutien financier

Considérant que le Cercle des Fermières demande une aide financière au programme Nouveaux Horizons pour les Aînés afin d'améliorer l'équipement pour être en mesure de donner des cours de tissage et de couture de façon adéquate;

Considérant que la demande est de 300\$;

En conséquence, il est proposé par Karine Dechamplain, appuyé par Diane Soucy et résolu que la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui accepte la contribution de 300\$ conditionnellement à une réponse positive du PNHA.

5. Levée de l'assemblée

Proposée par Nancy Malenfant, à 19 :56 heures.

Maire :

Sec.-trés. :

Le 13 décembre 2021

**ADOPTION DU BUDGET 2022 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS**

Procès-verbal de la séance extraordinaire concernant l'adoption du budget municipal de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui 2022 tenue à 19:00 heures au 146, route 195, Lac-Humqui, sous la présidence de Monsieur le maire Gino Canuel et des conseillers : Caroline Dumont, Diane Soucy, Karine Dechamplain, Nancy Malenfant, Normand Henley et Marc Michaud.

Tous formant quorum, ainsi que Maryline Pronovost, secrétaire-trésorière.

*Aucun citoyen n'est présent.*

*La séance du conseil est tenue en présentiel dans la salle à manger du Centre multifonctionnel et les tables sont aménagées de manière qu'il y ait la distance recommandée entre les membres du conseil afin de se conformer aux exigences gouvernementales et les mesures d'hygiène sont respectées pour protéger la population du virus Covid 19 et de ses variants.*

Accueil par monsieur le maire

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

182-21

Proposé par Diane Soucy, appuyé par Caroline Dumont, et résolu d'adopter l'ordre du jour.

2. Adoption du budget 2022

**Adoption du budget 2022**

**PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS PAR LE MAIRE GINO CANUEL.**

**CONSIDÉRANT QUE** LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ZÉNON-DU-LAC-HUMQUI A PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET PRIS CONNAISSANCE DES PRÉVISIONS DES DÉPENSES ET DES RECETTES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022;

183-21

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR DIANE SOUCY, APPUYÉ PAR CAROLINE DUMONT, ET RÉSOLU :**